



2 / FICHE SECURITE

PRINCIPES D'ORGANISATION DES SECOURS

VERTICAL PLUS

Club d'escalade de Dammarie-Lès-Lys Affilié à la F.F.M.E. (N° 077026)

<http://verticalplus.free.fr>

Les éléments qui suivent sont des repères méthodologiques pour faire face à un accident d'escalade, en SAE ou SNE, dans le cas d'une pratique collective organisée au sein du club V+. En considérant que l'intervention des secours est toujours possible dans de bonnes conditions, il ne s'agit, ni d'aborder le cas des accidents en montagne, ni de proposer un manuel de secourisme. Les gestes de secours impliquent de maîtriser des connaissances et ne peuvent être envisagés que par des personnes compétentes.

Conduite à tenir en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir

1/ Protéger

Lors de la survenue d'un accident il convient avant tout d'**éviter le suraccident**. S'il faut penser à protéger la victime, il faut d'abord **se protéger** et veiller à **protéger les autres**.

Pour les cordées autour de l'accident :

- garder son calme, rester lucide sur les manœuvres de sécurité
- identifier un leader secours (soit le responsable de séance, soit la personne la plus expérimentée ou compétente) qui va organiser la procédure de secours (il n'est pas forcément impliqué dans le soin à la victime), il coordonne les actions et verbalise (qui fait quoi, qui a fait quoi, que reste-t-il à faire,...)
- demander aux personnes présentes s'il y a un médecin ou des professionnels des secours
- pour les personnes du groupe : finir la voie et/ou récupérer et ranger le matériel, se regrouper au sol et se tenir en retrait de l'accident, avec ses affaires, à disposition du responsable. En site naturel garder son casque.

Dans la cordée concernée par l'accident :

La conduite à tenir va dépendre de la situation de la personne accidentée. Il convient de tenir compte de la sévérité du traumatisme potentiel en fonction de la violence de l'accident perçu par l'assureur. En cas de chutes de pierres, mettre la victime à l'abri. Deux cas de figure selon la localisation :

A/ La personne accidentée est au sol (vol avec retour au sol, traumatismes suite à une chute de pierre, blessures suite à un mauvais mouvement, ...) :

- commencer un bilan de l'état de la personne accidenté (Cf. partie 2),
- prévenir le responsable pour organiser la procédure de secours
- sécuriser et assurer la prise en charge de la personne accidentée (Cf. partie 4)

B/ La personne accidentée est dans la paroi, au milieu de la voie :

- essayer de communiquer avec la personne accidentée pour comprendre ce qui se passe et établir un premier bilan afin de déterminer la conduite à tenir
- prévenir le responsable pour organiser la procédure de secours

2 situations sont à nouveau à envisager :

a) la personne est pendue dans le vide (paroi raide ou surplombante, sans passage de vire) et il est possible de la redescendre au sol sans manipulation, alors, la redescendre avec un maximum de précaution et organiser sa réception à plusieurs, sous l'autorité du leader secours, puis établir un bilan plus précis (Cf. partie 2) et assurer sa prise en charge (Cf. partie 4).

b) la personne ne peut être redescendue sans manipulation (paroi peu raide, passage de vires, dièdre) :

- o si la personne accidentée est consciente, qu'elle parle, qu'elle ne se plaint pas de blessures au dos ou aux cervicales → la redescendre au sol avec précaution, avec un contre assurance éventuel ou son aide pour guider la manœuvre, et préparer sa prise en charge (Cf. partie 4).
- o si la personne accidentée est consciente, qu'elle parle, mais dans le cas de suspicion de lésion au niveau de la colonne et y compris cervicales, ou si la personne accidentée est inconsciente, qu'elle est bloquée dans la paroi (vire, dièdre), et qu'on ne peut préjuger de son état, alors → il faut bloquer l'assurance et déclencher immédiatement les secours (en leur demandant la conduite à tenir). Ensuite, envoyer si possible une ou des personnes à son niveau pour établir un bilan (Cf. partie 2), sécuriser et assurer sa prise en charge (Cf. partie 4) pour attendre l'intervention des secours. Dans cette situation, il convient notamment de maintenir immobile la tête, les cervicales et la colonne vertébrale.

La règle principale à retenir c'est qu'il **ne faut pas déplacer un blessé**, surtout en cas de suspicion de lésion au niveau de la colonne. Dans cette situation il faut alerter les secours pour une prise en charge par des professionnels. Il conviendra bien évidemment d'adapter ses principes généraux à la réalité des circonstances.

2/ Diagnostiquer l'état de la personne accidentée

Pour donner l'alerte et permettre aux secours de s'organiser, il faut être capable d'établir un bilan vital de la personne accidentée (si chute au sol de plus de 5m risque de traumatismes graves) :

- la personne est consciente, elle répond aux questions, elle peut ressentir ses membres
- hémorragie visible ou suspicion d'hémorragie interne
- état de la respiration et du rythme cardiaque
- état des lésions (plaies, brûlures, atteintes traumatiques articulaires, au rachis ou à la tête)
- malaises

3/ Alerter

On prendra soin en site naturel de repérer au préalable, lors de l'arrivée au pied des voies, la couverture réseau.

Disposer d'un téléphone et **composer le 112**

Le leader secours désigne une personne qui contacte les secours. Cette personne appelle les secours et reste à leur contact. Elle donne l'alerte en précisant son nom ainsi que le numéro de téléphone pour que les secours puissent rappeler le cas échéant.

Elle établit une description de l'accident :

- heure de l'accident, nombre de personnes blessées, identité, âge, sexe
- lieu de l'accident (commune, adresse et nom SAE ; nom de la falaise, commune, référence GPS ou géographique, le nom du secteur d'escalade, éventuellement le nom de la voie, ...) et éventuellement les conditions d'accès
- les circonstances de l'accident (chute de pierre, vol, ...)
- le bilan vital de la personne blessée et/ou la nature des blessures

La personne ne raccroche que lorsque les secours lui donnent l'autorisation de le faire.

S'il n'y a pas de réseau téléphonique pour déclencher l'alerte, le leader secours désigne une équipe chargée de contacter les secours. Ils partent avec leur téléphone, et sont autonomes pour se déplacer (clés de voitures), ils repartent également avec leur matériel. L'équipe connaît les consignes d'alerte et le bilan vital. Après déclenchement de l'alerte, le groupe (ou une partie) revient confirmer l'arrivée des secours.

Pour faciliter l'intervention des secours, le leader secours désigne (si moyens humains suffisant) des personnes qui vont attendre et guider les secours jusqu'au lieu où se trouve la personne accidentée (au niveau du dernier village, sur la route, au niveau d'un parking, ...). Il convient également de dégager l'accès (matériel rangé, groupe en partie évacué, terrain sécurisé, ...).

4/ Sécuriser et Secourir

Rappel : il faut **déplacer un minimum la personne accidentée**. Respecter la position prise spontanément par la victime.

Ne pas enlever le casque et le baudrier de la personne accidentée, ni lui retirer ses vêtements. Selon le bilan vital, placer la personne dans un espace sécurisé, le plus calme et confortable possible (blocage avec des vêtements pour limiter les mouvements). Ne pas non plus laisser la personne seule : lui parler, la rassurer, la surveiller régulièrement (refaire le bilan vital si nécessaire et noter les évolutions et horaires), la réchauffer pour prévenir une hypothermie (couverture de survie ou vêtements), la réhydrater un peu.

Si la personne est inconsciente : libérer les voies respiratoires si nécessaire, mettre en position latérale de sécurité.

Si la victime est en arrêt cardio-respiratoire : maintenir à plat sur le dos puis réanimation cardio-pulmonaire.

Si la victime a une hémorragie externe : faire une compression et la maintenir jusqu'à l'arrivée de secours.

A l'arrivée des secours, libérer l'espace pour les laisser opérer, se tenir en retrait, mais à leur disposition si nécessaire.

Après le secours : le responsable du groupe informe la famille avec précaution et réconfort (donner des informations factuelles sur l'accident et le bilan, préciser le lieu de transfert et par qui, dire qu'on suit la victime, donner ses coordonnées et rester disponible), si cas grave laisser faire les services spécialisés et prendre contact ensuite pour expliquer à la famille ; prévenir le club et l'assurance de la fédération ; rester à disposition si enquête.

***Le rôle du leader secours** : mettre en place la démarche de secours, protéger et sécuriser la personne accidentée, organiser le déclenchement de l'alerte, placer le groupe en sécurité et le rassurer, préparer l'intervention des secours, passer les consignes à l'équipe de secours et se tenir à leur disposition...*